

J'aimerais explorer avec vous certaines des avenues qui, à mon avis, nous permettraient de consolider nos relations commerciales. Toutefois, il serait peut-être utile avant d'aller plus loin que je vous donne une idée des priorités du gouvernement que je représente.

Pour parler le langage des affaires, le conseil d'administration a changé. Nous avons reçu un mandat sans équivoque en faveur du changement et nous entreprenons maintenant un processus de renouveau national. Trois grands secteurs commandent notre attention dans l'immédiat.

D'abord, nous devons mettre de l'ordre dans notre fiscalité. Nous nous sommes fixés comme tâche prioritaire de contrôler le déficit cette année et dans les années à venir. Notre objectif immédiat est de réduire le déficit par le biais de réductions des dépenses plutôt que par de fortes augmentations d'impôt. Nous réalisons déjà des progrès à cet égard. À la suite d'un premier examen des dépenses et des mesures de recouvrement des recettes, nous avons pu déjà réduire de 12 p. 100 le déficit projeté pour la prochaine année financière. Nous voulons au moins tripler ces économies d'ici 1990.

En second lieu, nous entendons redéfinir le rôle du gouvernement afin qu'il fournisse un meilleur cadre pour la croissance et la création d'emplois. Le gouvernement ne doit pas constituer un obstacle pour le monde des affaires. Il doit plutôt créer un climat qui favorise le changement et l'innovation. Trop d'industries canadiennes sont surréglementées ou surprotégées, non pas seulement des importations mais aussi de la concurrence nationale. Nous devons changer cet état de choses. Des programmes conçus pour faciliter les investissements ne devraient pas avoir un effet de distorsion qui aille à l'encontre du résultat recherché. Nos politiques et nos programmes ne devraient pas envoyer les mauvais signaux à l'étranger et, par exemple, donner à entendre que le Canada ne fait pas bon accueil aux investissements étrangers, notamment dans le secteur de l'énergie. Par conséquent, nous devons en troisième lieu établir un ensemble stable de politiques qui fournissent des encouragements appropriés à l'investissement et à la croissance.

Parallèlement, il est essentiel d'agir pour que le secteur privé puisse prendre de l'expansion et assurer une croissance stable et des emplois productifs. À cette fin, nous encouragerons l'entreprise au Canada. Nous allégerons le fardeau réglementaire, non pas comme une fin en soi, mais pour libérer les énergies créatrices tant des individus que des sociétés afin qu'ils expérimentent, qu'ils innovent et qu'ils produisent de meilleurs biens et services à moindre prix.

Dans cette perspective, nous proposerons bientôt des modifications à la fois à l'Agence d'examen de l'investissement étranger et au Programme énergétique national de façon à créer un climat nettement plus attrayant pour les investisseurs